RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01327
Numéro SIREN : 538 520 545
Nom ou dénomination : ABCV PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2020 sous le numéro de dépôt 6373

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-02-2020

N° DE DEPOT : 006373

N° GESTION : 2014B01327

N° SIREN : 538520545

DENOMINATION : ABCV PARTICIPATIONS

ADRESSE : 9 rue Georges Ville 75016 Paris

MILLESIME : 2019

Certifié conforme

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

ABCV PARTICIPATIONS

9 rue Georges Ville
75116 PARIS

APE : 6420Z Siret : 53852054500012

créatis

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

71 avenue VICTOR HUGO
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

Sommaire

1. Comptes annuels **1**

Attestation de l'Expert Comptable 2

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Compte de résultat (suite) 6

Annexe 7

Règles et méthodes comptables 8

Notes sur le bilan 10

Notes sur le compte de résultat 16

Autres informations 17

2. Détail des comptes **18**

Bilan détaillé 19

Compte de résultat détaillé 23

3. Dossier de gestion **26**

Soldes intermédiaires de gestion 27

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Comptes annuels

Attestation de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément á la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 13/01/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU ABCV PARTICIPATIONS relatifs á l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 862 902,56
Chiffre d'affaires	550 000,00
Résultat net comptable (Bénéfice)	**304 764,51**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Consail supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable á la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 08/10/2019

André-Paul BAHUON
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciationa	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisstions incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 543	32 054	16 489	25 269
Immobilisations corporelles en cours	8 329		8 329	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 665 588		2 665 588	1 930 588
Créances rattachées aux participations	1 203 874		1 203 874	1 617 195
Autres titres immobilisés	63 145		63 145	50 063
Prêts	500 000	12 150	487 850	495 710
Autres immobilisations financières	1 696		1 696	4 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 491 175**	**44 204**	**4 446 971**	**4 123 519**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avsnces et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	54		54	333 129
Autres créances	40 446		40 446	87 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	371 904		371 904	1 448 105
Charges constatées d'avance (3)	3 527		3 527	5 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**415 932**		**415 932**	**1 874 511**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 907 107**	**44 204**	**4 862 903**	**5 998 030**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 280 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 935 496	3 012 362
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**304 765**	**223 134**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 726 261**	**5 721 496**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 885	17 838
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 019	102 269
Dettes fiscales et sociales	82 051	152 928
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes	1 188	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**136 642**	**276 534**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 862 903**	**5 998 030**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	136 642	276 534
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	550 000	550 000
Chiffre d'affaires net	**550 000**	**550 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	83	16
Autres produits	4	5
Total I	**550 087**	**550 021**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	230 974	265 136
Impôts, taxes et versements assimilés	22 636	27 118
Salaires et traitements	253 846	318 675
Charges sociales	94 916	84 293
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 779	9 013
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		2
Total II	**611 152**	**704 237**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-61 065**	**-154 217**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	374 146	383 518
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	435	736
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**374 581**	**384 254**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 860	4 290
Intérêts et charges assimilées (4)	758	1 361
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**8 619**	**5 851**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**365 962**	**378 603**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**304 897**	**224 387**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	402	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**402**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	535	1 253
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**535**	**1 253**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-133**	**-1 253**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**925 070**	**934 275**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**620 305**	**711 141**
BENEFICE OU PERTE	**304 765**	**223 134**
(e) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	374 146	363 517
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		635

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2019

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 4 862 903 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 304 765 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes au tableaux ci-aprés font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du réglement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos á compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothéses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice á l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis á titre onéreux, á leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, á leur valeur vénale pour les actifs acquis á titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, aprés déduction des ramises, rabais commerciaux et escomptes de réglement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés á l'acquisition, sont rattachés á ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécassaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément á l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 á 5 ans
* Matérial de bureau : 5 á 10 ans
* Matérial informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié á la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité amploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 135 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créanca du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet axercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 580			1 580
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 198			17 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 329		8 329
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**48 543**	**8 329**		**56 873**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 547 783	1 118 637	796 958	3 869 462
- Autres titres immobilisés	50 063	13 082		63 145
- Prêts et autres immobilisations financières	504 696		3 000	501 696
Immobilisations financières	**4 102 541**	**1 131 719**	**799 958**	**4 434 303**
ACTIF IMMOBILISE	**4 151 084**	**1 140 048**	**799 958**	**4 491 175**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MYARCHIMAGE3D 75116 PARIS	472 833	-20 531	92,63	-7 753
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	212 620	3 697 113	95,22	1 160 466
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	63 434	99,95	13 869
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-62 511	99,95	-2 911
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues á + 50 %)	2 665 587	2 665 587	1 203 874		361 847
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangéres					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangéres					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations gènèrales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	325	158		483
- Matériel de transport	16 354	5 953		22 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 595	2 668		9 264
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 275	8 779		32 054
ACTIF IMMOBILISE	**23 275**	**8 779**		**32 054**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'éléve à 1 749 597 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 203 874		1 203 874
Prêts	500 000		500 000
Autres	1 696		1 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54	54	
Autres	40 446	40 446	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 527	3 527	
Total	**1 749 597**	**44 027**	**1 705 570**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	130
Total	**130**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 136 642 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprés des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiéres divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 019	36 019		
Dettes fiscales et sociales	82 051	82 051		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	15 073	15 073		
Produits constatés d'avance				
Total	**136 642**	**136 642**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	13 885			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprés d'associés personnes physiques s'éléve à 13 885 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 195
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	20 080
PRIMES A PAYER	10 238
INTERESSEMENT A PAYER	9 234
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 100
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	4 607
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 879
Total	**69 334**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	3 527		
Total	**3 527**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulsire
Honoraire de certification des comptes : 3 532 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ABCV PARTICIPATIONS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.260.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 9, RUE GEORGES VILLE – 75116 PARIS
538 520 545 R.C.S. PARIS

TEXTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 DECEMBRE 2019

Troisième résolution

L'associée unique, approuvant la propositian de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019, s'élevant à la somme de 304 765 euros, majoré d'une somme de 295.235 euros prélevée sur le compte Autres Réserves, soit la somme glabale de 600.000 euros à titre de dividendes.

L'associé unique prend acte qu'il a été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvement sociaux,
- peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuobles célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tord le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une impasitian du dividende au borème pragressif reste possible et est indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera, dans cette hypothèse, maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est, en outre, été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le dividende ainsi fixé à 0,2654 euro par action avant prélèvement sociaux retenus à la source, et prélèvement forfaitaire abligatoire non libératoire de 12,8%, sera mis en paiement à compter du 23 décembre 2019.

Si, au jour de la mise en poiement des dividendes, la Société détenait certoines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions, en applicatian de l'article L.225-210 alinéa 4 du Code de commerce, serait affecté au compte « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'orticle 243Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes distribués
30/06/2018	1.300.000
30/06/2017	-
30/06/2016	100.000 €

Certifié conforme



AFI AUDIT
Commissaire aux Comptes

ABCV PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 2 226 000 euros
R.C.S. Paris 538 520 545

9, rue Georges Ville
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

AFI AUDIT
Commissaire aux Comptes

ABCV PARTICIPATIONS
9, rue Georges Ville
75116 PARIS

A l'Associé unique de la société ABCV PARTICIPATIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCV PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

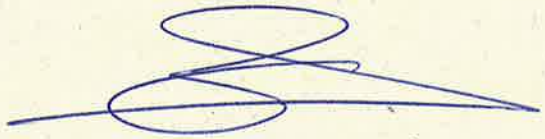
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 5 décembre 2019

AFI AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Yannis GIRAUD
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 543	32 054	16 489	25 269
Immobilisations corporelles en cours	8 329		8 329	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 665 588		2 665 588	1 930 588
Créances rattachées aux participations	1 203 874		1 203 874	1 617 195
Autres titres immobilisés	63 145		63 145	50 063
Prêts	500 000	12 150	487 850	495 710
Autres immobilisations financières	1 696		1 696	4 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 491 175**	**44 204**	**4 446 971**	**4 123 519**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commsndes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	54		54	333 129
Autres créances	40 446		40 446	87 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	371 904		371 904	1 448 105
Charges constatées d'avance (3)	3 527		3 527	5 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**415 932**		**415 932**	**1 874 511**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 907 107**	**44 204**	**4 862 903**	**5 998 030**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 260 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'spport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 935 496	3 012 362
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**304 765**	**223 134**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 726 261**	**5 721 496**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes suprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 885	17 838
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 019	102 269
Dettes fiscales et sociales	82 051	152 928
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes	1 188	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**136 642**	**276 534**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 862 903**	**5 998 030**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	136 642	276 534
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	550 000	550 000
Chiffre d'affaires net	**550 000**	**550 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	83	16
Autres produits	4	5
Total I	**550 087**	**550 021**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	230 974	265 136
Impôts, taxes et versements assimilés	22 636	27 118
Salaires et traitements	253 846	318 675
Charges sociales	94 916	84 293
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 779	9 013
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		2
Total II	**611 152**	**704 237**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-61 065**	**-154 217**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	374 146	383 518
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	435	736
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobiliérers de placement		
Total V	**374 581**	**384 254**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 860	4 290
Intérêts et charges assimilées (4)	758	1 361
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**8 619**	**5 651**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**365 962**	**378 603**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**304 897**	**224 387**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	402	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**402**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	535	1 253
Sur opérations an capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciationa et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**535**	**1 253**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-133**	**-1 253**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur las bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**925 070**	**934 275**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**620 305**	**711 141**
BENEFICE OU PERTE	**304 765**	**223 134**
(a) Y compris :		
- Redevances da crédit-bail mobilier		
- Redevances da crédit-bail immobiliar		
(1) Dont produits afférents à des exercices antériaurs		
(2) Dont charges afférentes à das axarcices antériaurs		
(3) Dont produits concernant las antités liées	374 146	383 517
(4) Dont Intérêts concernant les entités liées		635

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 4 862 903 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 304 765 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 á L123-28), du réglement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis á titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, á leur valeur vénale pour les actifs acquis à titra gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, aprés déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de réglement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécesseires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié á la date de clôture, en considérant les informations internes et externes á sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure á la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant á l'exercice pour un montant de 2 135 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 580			1 580
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 198			17 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 329		8 329
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**48 543**	**8 329**		**56 873**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 547 783	1 118 637	796 958	3 869 462
- Autres titres immobilisés	50 063	13 082		63 145
- Prêts et autres immobilisations financières	504 696		3 000	501 696
Immobilisations financières	**4 102 541**	**1 131 719**	**799 958**	**4 434 303**
ACTIF IMMOBILISE	**4 151 084**	**1 140 048**	**799 958**	**4 491 175**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MYARCHIMAGE3D 75116 PARIS	472 833	-20 531	92,63	-7 753
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	212 620	3 697 113	95,22	1 160 466
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	63 434	99,95	13 869
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-62 511	99,95	-2 911
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 865 587	2 665 587	1 203 874		361 847
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	325	158		483
- Matériel de transport	16 354	5 953		22 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 595	2 668		9 264
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**23 275**	8 779		**32 054**
ACTIF IMMOBILISE	23 275	8 779		32 054

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 749 597 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 203 874		1 203 874
Prêts	500 000		500 000
Autres	1 696		1 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54	54	
Autres	40 446	40 446	
Capital souscrit - appelé, non Versé			
Charges constatées d'avance	3 527	3 527	
Total	**1 749 597**	**44 027**	**1 705 570**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	130
Total	**130**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes é la clôture de l'exercice s'élève à 136 642 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprés des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- é plus de 1 en é l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptas rattachés	36 019	36 019		
Dettes fiscales et sociales	82 051	82 051		
Dettes eur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	15 073	15 073		
Produits constatés d'avance				
Total	**136 642**	**136 642**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	13 885			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprés d'associés personnes physiques s'éléve à 13 885 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	14 195
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	20 080
PRIMES A PAYER	10 238
INTERESSEMENT A PAYER	9 234
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 100
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	4 607
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 879
Total	**69 334**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	3 527		
Total	**3 527**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 3 532 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioretion de le compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.